FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS CONTRAT DE VILLE D'ALES AGGLOMÉRATION

FICHE PROJET « ASSOCIATION »

Quartier con	cerne						
□ Anduze	☐ Alès centre ville	□ Cévennes	□ Prés Saint Jean	□ Rive droite	□ Tamaris		
Titre de l'act	ion						
Association	porteuse de l'action						
Nom							
Personne res Adresse:	ponsable de l'action :						
Téléphone : Mail : Site internet	:						
L'association bénéficie-t-elle de subventions publiques pour cette action: Oui Non L'association bénéficie-t-elle de subventions publiques pour une autre action ou son fonctionnement: Non L'association emploie-t-elle des salariés: Oui Non							
Description de l'action							
Action inter quartiers : Oui Non Calendrier de réalisation de l'action (date(s), durée) :							
Public visé (n	ombre, âge, typologie) :					
-	er du Contrat de ville d			nscrit l'action			
□ Favoriser l'emploi et le développement économique							
□ Favoriser l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie							
□ Favoriser la	a cohésion sociale, le v	rivre ensemble	et la solidarité				
Expliquer pourquoi :							









Comment les habitants sont-ils associés à l'action? Comment se matérialise la participation des habitants dans cette action ou en quoi elle la favorise?

Budget

Dépense(s)	€	Recette(s)
		Demande au FPH : €
		Autre(s) recette(s):
Total		

Rappel:

- Le budget doit être équilibré
- Joindre obligatoirement les devis correspondants aux dépenses
- Le montant maximum de la participation du FPH est de 700 € par projet.

Avis du comité de gestion du FPH

□ Favorable pour une participation du FPH de	€
□ Défavorable - Motivation de la décision :	
Le/ 2017	
Le président de séance (nom + signature)	Le secrétaire de séance (nom + signature







